



HAL
open science

Articuler environnement et développement au XXI^e siècle : les nouveaux défis de l'écodéveloppement

Catherine Boemare, C. Cassen, Antoine Missemmer, Alain Nadaï

► To cite this version:

Catherine Boemare, C. Cassen, Antoine Missemmer, Alain Nadaï. Articuler environnement et développement au XXI^e siècle : les nouveaux défis de l'écodéveloppement. *Natures Sciences Sociétés*, 2024, 32 (4). halshs-04498438v2

HAL Id: halshs-04498438

<https://shs.hal.science/halshs-04498438v2>

Submitted on 7 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Articuler environnement et développement au XXIe siècle : les nouveaux défis de l'écodéveloppement

Articulating Environment and Development in the 21st Century: The New Challenges of Ecodevelopment

Catherine Boemareⁱ
Christophe Cassenⁱⁱ
Antoine Missemerⁱⁱⁱ
Alain Nadai^{iv}

Résumé : La notion d'écodéveloppement a été promue par Ignacy Sachs dans les années 1970 comme troisième voie entre expansion économique sans limite et renoncement généralisé à la croissance. À l'occasion de son 50ème anniversaire, le CIREC, fondé par Sachs en 1973, a organisé un colloque international à Paris les 30 et 31 mars 2023 sur l'avenir de l'écodéveloppement, et plus largement sur l'articulation environnement-développement au XXIe siècle. Cet article revient sur les principaux enseignements de ce colloque, autour de quatre thèmes : (i) la mise en œuvre des politiques environnementales ; (ii) l'articulation des temporalités de court terme et de long terme ; (iii) la coopération Nord-Sud ; et (iv) la redéfinition des besoins et du bien-être *via* les notions de capabilité et de sobriété.

Abstract: *In the 1970s, Ignacy Sachs promoted the notion of ecodevelopment as a third way between infinite economic expansion and no-growth policies. To celebrate its 50th anniversary, CIREC, founded by Sachs in 1973, organized an international symposium in Paris, 30-31 March 2023, to discuss the future of ecodevelopment, and more broadly the environment-development nexus in the 21st century. This article reviews the main take-aways of that symposium, around four main topics: (i) the implementation of environmental policies; (ii) the short-run/long-run combination; (iii) the North-South cooperation; and (iv) the redefinition of needs and well-being via the concepts of capability and sufficiency.*

Mots-clés : écodéveloppement, soutenabilité, politiques environnementales, coopération internationale, sobriété, vie de la recherche

Keywords: *ecodevelopment, sustainability, environmental policy, international cooperation, sufficiency, research*

ⁱ Économiste, EHESS, CIREC (UMR 8568 CNRS/EHESS/ENPC/AgroParisTech-UPSaclay/CIRAD), 45 bis av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France. Courriel : catherine.boemare@ehess.fr

ⁱⁱ Socio-économiste, CNRS, CIREC (UMR 8568 CNRS/EHESS/ENPC/AgroParisTech-UPSaclay/CIRAD), 45 bis av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France. Courriel : christophe.cassen@cnrs.fr

ⁱⁱⁱ Économiste, CNRS, CIREC (UMR 8568 CNRS/EHESS/ENPC/AgroParisTech-UPSaclay/CIRAD), 45 bis av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France. Courriel : antoine.missemer@cnrs.fr [correspondant]

^{iv} Socio-économiste, CNRS, CIREC (UMR 8568 CNRS/EHESS/ENPC/AgroParisTech-UPSaclay/CIRAD), 45 bis av. de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France. Courriel : alain.nadai@cnrs.fr

Introduction

La notion d'écodéveloppement est certainement moins connue que celle de développement durable. Elle l'a pourtant précédée et a connu un succès significatif dans les années 1970 et 1980, sous l'impulsion du premier directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), Maurice Strong, et avec le soutien d'un économiste iconoclaste, Ignacy Sachs, alors directeur d'études à l'École pratique des hautes études, VI^e section, et fondateur en 1973 du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED)¹.

L'écodéveloppement a participé d'une remise en cause de la croissance matérielle érigée en priorité pendant les Trente glorieuses. Il s'est rapidement constitué en troisième voie entre, d'un côté, une croissance débridée aux conséquences sociales et environnementales désastreuses et, d'un autre côté, une croissance zéro réclamée par certains dans les pays les plus riches, comme l'illustre le rapport Meadows (1972). Prêtant une attention significative aux pays du Sud global, qualifiés à l'époque de Tiers-monde, l'écodéveloppement considérait trois dimensions-clés des trajectoires de développement : (1) les structures de consommation ; (2) les modèles techniques ; et (3) la localisation des activités ; auxquelles s'ajoutaient une réflexion sur l'équité sociale et une attention forte à la soutenabilité écologique desdites trajectoires. Il mettait ce faisant l'accent sur le développement dit endogène, c'est-à-dire défini par les acteurs eux-mêmes, de façon autonome, et répondant à des besoins sociaux en harmonie avec un contexte environnemental donné. Les notions de besoins essentiels et de prudence écologique, pour éviter toute catastrophe, étaient également discutées (voir l'ouvrage coordonné par Antonin Pottier (2023) à l'occasion du colloque anniversaire du CIRED, contenant plusieurs textes originaux sur l'écodéveloppement).

Soutenue par Strong et plus largement par des bailleurs internationaux importants, l'équipe de Sachs a pu mener de nombreux travaux sous la bannière de l'écodéveloppement jusqu'au début des années 1980 (Cassen and Missemmer, 2020). Peu à peu toutefois, des voix critiques se sont fait entendre, au prétexte que l'écodéveloppement consacrait une vision trop tiers-mondiste du développement, remettant en cause les acquis des pays du Nord

¹ Ignacy Sachs (1927-2023) est né en Pologne, a vécu au Brésil et en Inde, et a réalisé la plus grande partie de sa carrière universitaire en France, à partir de 1968. Il est décédé en août 2023, cinq mois après la tenue du symposium dont il est ici question.

global et en particulier leurs styles de développement reposant sur un accroissement des besoins de façon à alimenter la croissance. Le remplacement de la notion d'écodéveloppement par celle de développement durable (Brundtland, 1987), plus consensuelle mais aussi moins ambitieuse dans les questionnements adressés à la croissance économique et financière, en particulier des pays du Nord global, n'a pas tardé à s'opérer, aux Nations unies et ailleurs (Vivien, 2003, Berr, 2013, Figuière and Metereau, 2021).

Au CIRED même, l'écodéveloppement a, en apparence, été mis en sommeil, en particulier dans les années 1990 et 2000, en raison d'un contexte politique moins favorable et du succès, y compris scientifique, des notions de développement durable et de soutenabilité. À y regarder de plus près, la façon dont le CIRED a poursuivi ses travaux sur les questions d'énergie, de climat, d'agriculture, et plus récemment de biodiversité, semble néanmoins encore inspirée – parfois sans le savoir – par l'écodéveloppement. En témoignent une attention marquée pour les pays du Sud global (coopérations avec l'Amérique latine, réseau de modélisation IMACLIM-pays, trajectoires agro-écologiques en Inde, etc.) ainsi qu'une prise en compte des enjeux spatiaux et des contingences culturelles, à partir d'une philosophie du 'penser local pour agir global'.

Le fait que l'écodéveloppement ait resurgi dans les rapports d'évaluation du laboratoire de la fin des années 2010 témoigne à la fois d'un contexte plus propice – les styles de développement des pays du Nord global ne sont plus autant non-négociables que par le passé face à l'ampleur de la crise écologique – et d'une affirmation plus forte d'une identité intellectuelle singulière.

C'est donc sans surprise que le CIRED a choisi la notion d'écodéveloppement, et plus largement l'articulation environnement-développement, comme thématique centrale du colloque célébrant son cinquantième anniversaire, tenu sur le campus Condorcet, à Paris, les 30 et 31 mars 2023. Cette manifestation a réuni plus de 250 participants internationaux lors de quatre sessions plénières et huit sessions thématiques.

Deux conférenciers invités, Narasimha D. Rao (Yale University) et Julie Rozenberg (Banque Mondiale), ont animé deux plénières. Les deux autres ont été organisées en deux tables rondes, l'une rétrospective sur l'histoire du CIRED et son positionnement dans l'expertise publique, l'autre prospective sur l'avenir de l'articulation environnement-

développement. Jim Skea, élu depuis président du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), est intervenu à distance dans cette dernière.

Les sessions thématiques portaient quant à elles sur des déclinaisons de l'articulation environnement-développement dans différents domaines de l'économie et de l'action publique : alimentation, usage des terres et systèmes agricoles ; action climatique en milieu urbain ; enjeux de justice climatique à l'échelle globale ; sobriété énergétique ; biodiversité ; militantisme dans la recherche ; territoires comme espaces d'innovation ; et politiques climatiques à l'échelle nationale².

Les échanges ont fait ressortir un certain nombre d'enjeux de recherche pour mieux comprendre l'articulation environnement-développement au XXI^e siècle, et en corollaire produire un *aggiornamento* de la notion d'écodéveloppement. L'objectif de cet article est de restituer les principales lignes de force discutées lors de ce colloque ainsi que les lignes programmatiques qui en sont ressorties.

Quatre grands thèmes transverses ont émergé des discussions : (1) la mise en œuvre concrète des politiques environnementales et de développement ; (2) l'articulation des temporalités (court-terme, moyen-terme, long-terme) ; (3) la coopération Nord-Sud ; et (4) la redéfinition des besoins et du bien-être *via* les notions de capacité et de sobriété.

La mise en œuvre des politiques

En raison de la portée globale de nombreuses problématiques environnementales, l'échelle pertinente d'analyse et de négociation semble sans équivoque être mondiale. Le sommet de Rio en 1992, les rapports du GIEC et plus récemment de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) en témoignent.

Le colloque a toutefois rappelé que ces problématiques se manifestent sous des formes concrètes à une échelle souvent locale : catastrophes naturelles, disparitions d'espèces, pollutions chimiques, etc. Articuler environnement et développement requiert donc une attention aux contingences locales autant qu'aux dynamiques globales. Dans le secteur de l'agriculture et de l'alimentation, cette combinaison des échelles est claire : les arbitrages sur les usages des terres sont à analyser à une échelle régionale voire globale (par

² Le programme complet du colloque est disponible ici : <https://www.centre-cired.fr/cired-50-programme/>

exemple, pour optimiser le stockage de carbone à travers le monde) mais les pratiques culturelles, la disponibilité des ressources (en particulier en eau), ou encore les modes de vie sont à envisager à l'échelle de territoires hétérogènes. En deçà même des communautés, les individus n'ont pas tous les mêmes valeurs, croyances, préférences et perceptions, y compris dans le rapport entretenu avec l'environnement. Il est dans ce cadre important de concevoir des instruments de politique environnementale, et des indicateurs de suivi, qui tiennent compte de cette pluralité des échelles.

Dans sa plénière, Julie Rozenberg a rappelé les contingences nationales voire locales des définitions du bien-être, ainsi que des facteurs de vulnérabilité économique, sociale et environnementale. Convoquer un indicateur comme une perte de PIB potentiel pour inciter un gouvernement à prendre des mesures d'atténuation du changement climatique n'est pas toujours opérant, encore moins dans des régions du monde où les inégalités de revenus sont telles qu'un seul chiffre agrégé n'est pas pertinent.

La session sur l'action climatique en milieu urbain a souligné de son côté les forts enjeux de mise en œuvre des politiques climatiques, en particulier quand il ne s'agit plus seulement d'incitations mais de mesures plus contraignantes comme, en France, l'instauration de zones à faibles émissions (ZFE) ou l'interdiction de mise en location des logements les plus énergivores. Les ZFE suscitent de nombreuses controverses du fait de l'hétérogénéité des territoires. Certaines métropoles sont par exemple mieux dotées en transports en commun que d'autres. Les collectivités locales ont certes la possibilité d'adapter les périmètres de leurs ZFE et leur calendrier, mais cette flexibilité n'est peut-être pas suffisante.

Comme l'a rappelé la table ronde finale du colloque, la mise en œuvre des politiques environnementales au niveau local renvoie aussi à la concrétisation des objectifs nationaux ou internationaux fixés par les autorités publiques. Lorsque le Conseil d'État enjoint l'État français à prendre des mesures pour respecter la stratégie nationale bas carbone ou la loi climat-résilience, il souhaite voir les déclarations d'intention se concrétiser à l'échelle de tous les territoires. La neutralité carbone à l'horizon 2050 implique notamment une sortie des énergies fossiles. Dans les régions où la pétrochimie et le secteur de la raffinerie sont importants, les conséquences pourraient ne pas être négligeables. Pour préparer ces changements structurels, la recherche a toute sa place, en étudiant des cas historiques ou contemporains similaires de sorties de systèmes sociotechniques (Koretsky *et al.*, 2022).

Les économistes ont pour coutume de bâtir des grands scénarios à l'échelle macro. Si cette approche permet d'appréhender des effets systémiques, comme ceux des dynamiques sectorielles, elle échoue à prendre en compte des variables qui, même si elles paraissent secondaires à cette échelle, n'en sont pas moins décisives pour la mise en œuvre et la confrontation des différentes politiques au niveau local. Cette descente en échelle suppose de mieux caractériser le réseau complexe de contingences et d'interdépendances décisif au niveau local, et donc de produire des scénarios complémentaires à une échelle plus micro. À cet égard, Sachs (1974) employait le concept d'« éco-région » pour définir un espace aux ressources spécifiques à disposition d'une population donnée. Cette échelle, qui n'est pas sans rappeler ce que l'on nomme aujourd'hui socio-écosystème, ou ce que l'on appréhende autour des biorégions, mériterait très certainement d'être observée de près pour la réalisation de scénarios dédiés³.

Ainsi en va-t-il en agriculture, par exemple. Les échanges lors du colloque ont souligné les enjeux sanitaires, d'emploi, de tissu social associés à ce secteur au niveau local, alors qu'ils ne ressortent souvent que marginalement dans les analyses macroéconomiques. De la même manière, la nécessaire implication des collectivités locales au plus près du terrain, dans les processus de transition écologique, a été soulignée, du fait de l'intrication des enjeux environnementaux, sociaux, et culturels qui caractérisent la mise en œuvre de cette transition à ce niveau (par exemple lorsqu'il s'agit d'aménagement d'espaces verts ou de l'accompagnement de travaux de rénovation énergétique).

L'articulation entre les différents échelons de gouvernance et le dialogue entre toutes les parties prenantes sont donc décisifs pour la mise en œuvre des politiques environnementales, en particulier quand l'information est inégalement distribuée. Dans le cas des ZFE, par exemple, le volontarisme de certaines municipalités ou instances métropolitaines peut se heurter à la précarisation de certains habitants mal identifiés par leurs administrations, car habituellement pris en charge par des services sociaux départementaux ou nationaux.

En termes d'agenda de recherche, un message central du colloque a été la nécessité de disposer d'informations précises et fiables sur les populations cibles. Narasimha D. Rao a

³ Merci à l'un des relecteurs de nous avoir signalé ce lien entre interdépendances locales et éco-région.

particulièrement insisté sur l'importance de se rendre sur les terrains d'étude pour y mener un travail descriptif fin des réalités, notamment sociales.

L'intérêt des approches participatives a aussi été souligné pour aider les chercheurs à élargir leurs réseaux et à mieux appréhender les attentes des populations, *via* la co-construction de scénarios de sobriété ou de protection de la biodiversité par exemple.

L'articulation des temporalités

Il est aujourd'hui admis que l'un des enjeux afférents aux crises écologiques et climatiques tient au choc des temporalités entre le court terme des intérêts économiques et politiques et le long terme des inerties environnementales et des dépendances au sentier créées par les choix sociotechniques du passé.

L'articulation des temporalités est apparue comme un sujet majeur du colloque. Si nous connaissons les technologies disponibles à court terme, leur mise en œuvre ne nous met pas moins face à des obstacles imprévus (enjeux d'acceptabilité, impacts sur le milieu, etc.). Il est dès lors tentant de reporter l'effort à réaliser aujourd'hui sur l'horizon de long terme, plus plastique car moins bien connu. Pour autant, les options de long terme ne font pas toujours l'objet d'investissements effectifs de la part de tous les acteurs (McLaren and Markusson, 2020). Ces asymétries de connaissance (coûts, potentiels) entre court et long termes compliquent la négociation sur le partage des efforts de court terme (par exemple lors de l'arrêt du développement et de l'utilisation des énergies fossiles).

Au-delà des enjeux de chronologie, les considérations qui précèdent ont été mises en relation avec la dimension construite et politique des temporalités et résonnent avec des analyses récentes des processus de transition énergétique, montrant que cette construction complique la prise en charge *collective* du court terme (Labussière and Nadaï, 2020). Trois dimensions de cette construction ont été discutées lors du colloque.

La première concerne l'enjeu de sobriété, porté au cœur du débat politique à l'occasion de la guerre en Ukraine (à partir de 2022), et dont il convient de distinguer plusieurs formes et temporalités. La sobriété *réactive*, consistant en une adaptation, souvent labile et de court terme, se distingue d'une sobriété *systémique* permise par une modification durable et multidimensionnelle des systèmes sociotechniques.

La deuxième dimension concerne la promesse de démonstration technologique qui accompagne la construction des futurs. Les futurs émergents ne sont pas neutres politiquement. La nécessité d'une inflexion technologique rapide pose la question de qui porte et à qui profite ce tournant. En positionnant les acteurs économiques au cœur des processus de transition, les politiques de démonstration leur confèrent les moyens financiers et juridiques (bac à sable réglementaire) d'orienter la construction de ces futurs, et soulèvent des interrogations sur les modalités de montée en échelle et d'articulation avec le niveau local (*blitzscaling vs. deep scaling*).

La troisième dimension concerne une évolution récente de la manière d'aborder les temporalités, sous le terme de *gapology* (analyse de l'écart). Alors que l'écart entre les trajectoires d'émissions désirables pour respecter les objectifs climatiques et les trajectoires effectives s'accroît, la façon d'envisager les changements à mettre en œuvre est passée d'un enjeu de changement marginal, centré sur la dimension quantitative et physique de la lutte contre le réchauffement climatique (quelle quantité de carbone en moins), à un enjeu transformatif qui incorpore des questions d'échelle et de justice. La notion de transition juste, devenue centrale, recouvre des enjeux tels que l'usage des sols, la précarité énergétique, l'accès à l'alimentation, aux transports, etc. La définition et la mise en œuvre de cet agenda transformatif appellent à plus d'interdisciplinarité et à une participation accrue des sciences sociales au-delà de l'économie (sociologie, psychologie, anthropologie, histoire, études culturelles).

Enfin, la concaténation des horizons induite par les échéances climatiques a aussi été évoquée à l'occasion de discussions sur l'engagement militant vers une autre façon de concevoir la pratique scientifique. À mesure que ces échéances se précisent (2030 pour le pic d'émission de CO₂), la possibilité de reporter l'action s'efface pour laisser place à un sentiment d'urgence, auquel les chercheurs réagissent de manières contrastées : difficulté à concevoir et dire les nécessaires mais peut-être intenable changements radicaux à venir ; questionnement de la posture scientifique traditionnelle et de sa distinction vis-à-vis de l'engagement militant. Si certains privilégient des stratégies d'inflexion de la recherche et de ses agendas, d'autres préfèrent conserver le discours scientifique en marge de l'arène des luttes politiques.

La coopération Nord-Sud

Depuis le premier sommet de la Terre, à Stockholm en 1972, le dialogue Nord-Sud a marqué de son empreinte les débats sur les grandes questions environnementales. Il témoigne des difficultés, encore aujourd'hui, à dépasser les malentendus autour du dilemme entre préservation de l'environnement (et son potentiel corollaire d'un renoncement à certaines activités économiques) et besoins de développement.

Il est ressorti du colloque qu'un premier enjeu consiste à définir les jalons d'un nouveau cadre de coopération qui repose sur un partage équitable des efforts (investissement dans les technologies bas-carbone, renoncement à l'exploitation de ressources fossiles, financements publics et privés, etc.) pour affronter les grands défis écologiques à venir. L'histoire des négociations climat apporte certains enseignements pour repenser ce cadre et préciser les contours et les critères du concept encore flou de *global justice*. Sans grande surprise, il n'y aura pas d'engagement fort du Sud global (en particulier des grands émergents) si le Nord global n'est pas exemplaire dans l'action climatique, et si les transferts financiers vers les pays les plus vulnérables ne sont pas à la hauteur des attentes.

Par ailleurs, comme l'a montré le Protocole de Kyoto, une logique *top-down* exclusive de partage des émissions ou d'un budget carbone (*burden sharing*) représente une impasse diplomatique et conceptuelle. L'Accord de Paris incite plutôt à envisager le partage des efforts en favorisant et en mettant en cohérence des efforts *bottom-up* de décarbonisation justes (*National Fair Efforts of Mitigation*) vers l'objectif global de neutralité carbone. Ceci n'est pas sans poser la question de l'évaluation de l'équité de ces efforts (Dooley *et al.*, 2021).

Cette mise en cohérence touche à un autre sujet sensible des rapports Nord-Sud, à savoir la répartition future des fruits de la croissance et des modes de développement sous-jacents. Le débat est ancien mais face au défi de la maîtrise du réchauffement climatique et hors bonne surprise technologique, des changements structureaux profonds dans les styles de développement, pour reprendre une expression mobilisée par Sachs (1974), seront nécessaires dans les prochaines décennies.

Comme indiqué plus haut, la mise à l'agenda récente de la notion de sobriété peut ici servir d'horizon. Une croissance plus sobre au Nord global pourrait permettre au Sud global

de continuer à se développer sans perdre de vue l'objectif de décarbonation au-delà de 2050. Mais comment rendre possible un tel compromis sans que cela ne soit perçu comme un sacrifice par les populations et les gouvernements ? À défaut d'apporter des réponses claires sur les modalités de négociation, il a été souligné, notamment par Julie Rozenberg, l'importance de s'attaquer aux fractures sociales internes au Nord global et au Sud global et d'articuler des objectifs de développement, de sobriété (énergétique en particulier) et d'amélioration de la qualité de vie, si l'on veut conduire une transition vers la neutralité carbone.

L'optimisme des années 1990 à l'égard du multilatéralisme onusien et de la mondialisation s'est par ailleurs largement érodé. D'une part, l'interdépendance des économies et la globalisation des flux de capitaux ont accru la dépendance du Sud global (surtout des pays les plus pauvres) à une finance mondialisée. La vulnérabilité qui en résulte peut déboucher sur un véritable cercle vicieux : plus le risque-pays (en matière d'investissement) est fort, moins la possibilité d'accéder aux capitaux internationaux est importante, plus faibles sont les marges de manœuvre pour financer la transition (Hourcade *et al.*, 2021). D'autre part, les crises récentes – crise financière de 2008, pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine – ont montré les limites de la mondialisation et le risque d'une fragmentation croissante, aux dépens de toute initiative sérieuse de coopération. Dans ce contexte de recomposition (partielle) des équilibres internationaux et inter-régionaux, les choix futurs en faveur d'une réorientation des modes de production et de consommation alimentaires auront des répercussions sur les économies productrices de matières premières (énergies fossiles, denrées agricoles).

Dès lors, les modalités d'une gouvernance internationale doivent être repensées de manière à rendre possible un pacte de coopération Nord-Sud. Si la réforme des institutions internationales n'était pas à l'ordre du jour du colloque, quelques propositions visant à accélérer la coopération autour des enjeux de bifurcation des modes de développement ont été esquissées, comme par exemple la mise en œuvre d'un espace de dialogue pour faciliter dans les pays du Sud global des stratégies de développement acceptées par tous, fondées sur des technologies bas carbone possiblement divergentes des technologies développées dans les pays du Nord global – on retrouve l'idée de technologie appropriée très présente dans le projet d'écodéveloppement. Il a aussi été question de la mise en place d'instruments de financement dédiés (multilatéraux et bilatéraux) pour que les pays les plus pauvres

puissent engager leur transition écologique, et de clubs de pays aux intérêts convergents comme ‘catalyseurs’ de l’action.

Ces recompositions à l’échelle internationale dessinent les grandes lignes d’un agenda de recherche pour les travaux de prospective à l’interface des questions énergie-économie-environnement. En sus d’une meilleure prise en compte de l’articulation court terme-long terme dans les exercices de modélisation, comme suggéré plus haut, l’intégration des enjeux macro-financiers de la transition, ainsi que des nouvelles répartitions géographiques des chaînes de valeur et de production (industrielle et extractive) dans un contexte de sortie progressive des énergies fossiles, constitue également un point aveugle à éclairer.

Capabilités et sobriété : redéfinir les besoins et le bien-être

Aujourd’hui comme hier au moment de la naissance de l’écodéveloppement, renoncer au développement paraît impossible lorsqu’une extrême pauvreté persiste dans certains pays du Sud global. Comme esquissé précédemment, considérer un partage *bottom-up* de l’effort (plutôt que celui, *top-down*, des émissions) est l’une des voies possibles pour aller de l’avant. La redéfinition de la croissance, des besoins, et du bien-être, à travers des alternatives aux styles de développement jusque-là en vigueur dans les pays du Nord global, en est une autre. Comme rappelé par Antonin Pottier (2023), l’écodéveloppement s’est positionné dès les années 1970 sur ce sujet, en promouvant un développement permettant de lutter contre la pauvreté tout en refusant l’enrichissement outrancier de certaines parties du globe. Les outils conceptuels disponibles pour réfléchir à ces styles de développement et à la redéfinition des objectifs économiques et sociaux des populations apparaissent aujourd’hui plus nombreux qu’il y a cinquante ans.

Le colloque a proposé des voies de réflexion en partant de constats particulièrement éloquents. Narasimha D. Rao a souligné l’augmentation des émissions de gaz à effet de serre des pays du Sud global en même temps que la persistance de la pauvreté. La demande totale d’énergie est d’ailleurs supérieure à celle nécessaire pour assurer les besoins essentiels et ce, partout dans le monde. Si ce constat n’est guère surprenant dans les pays du Nord global aux modes de vie dispendieux, cela l’est davantage dans certains pays du

Sud global, illustrant de fortes inégalités d'accès aux ressources et aux services nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels.

Autre constat : si, généralement, le sentiment de bien-être individuel augmente avec le niveau de revenu, on note dans la littérature des controverses sur l'existence d'un seuil à partir duquel ce bien-être, subjectif ou mesuré à l'aide d'indicateurs objectifs (conditions matérielles et physiologiques), n'augmenterait plus (Jackson, 2009, Killingsworth, 2021). Peut-on en déduire l'existence de consommations que l'on pourrait dire superflues, c'est-à-dire des consommations sans effet sur le bien-être ? Répondre à cette question est d'autant plus difficile que les travaux économiques peinent à relier de façon convaincante consommation et bien-être, notamment en raison de modes de collecte de données qui fonctionnent en silos (données démographiques et de santé, dépenses de consommation, bien-être subjectif, etc.).

Ces constats invitent à se pencher précisément sur la notion de consommation pour mieux articuler les enjeux environnement-développement au sein des trajectoires bas-carbone. Assurer un niveau de vie individuel et collectif décent reste la priorité et passe par une réflexion sur les consommations essentielles à satisfaire. La notion de capacité proposée par Amartya Sen (2010), certains indicateurs anciens comme l'indice de développement humain, ou encore l'existence de seuils sociaux à atteindre tels que mis en exergue par Kate Raworth (2017) dans sa théorie du donut, peuvent être utiles dans cette voie. Cela exige l'acquisition de données à une échelle fine sur les besoins matériels réels des ménages et sur ce que seraient des niveaux de vie considérés comme décents par les populations elles-mêmes.

Julie Rozenberg a aussi souligné qu'au-delà des grands indicateurs comme le PIB, le développement et le bien-être devaient d'abord être évalués par des manifestations concrètes : accès à la nourriture, au logement, quantité et qualité des infrastructures de santé et de transport, etc. À cela s'ajoutent des composantes immatérielles comme le cadre démocratique et les libertés disponibles. Cette constellation requiert une multitude de regards disciplinaires, de la psychologie à la médecine et la science politique, notamment.

Comme pour l'articulation des temporalités et la coopération Nord-Sud exposées ci-dessus, la sobriété est apparue ici comme un élément fort de la définition des besoins. Dans ce cadre-ci, plusieurs définitions de la sobriété coexistent : sobriété foncière, d'usage, collaborative et conviviale pour reprendre les termes d'Ivan Illich (1973). La question de la

sobriété interroge nos besoins, la manière de les satisfaire et de les envisager dans le cadre des limites environnementales, le tout dans le respect de la démocratie, en considérant aussi l'articulation des politiques d'offre et de demande (pour ne pas la faire reposer sur les seuls comportements individuels).

Dans cette logique, plusieurs intervenants ont appelé à la construction de scénarios fondés sur des approches systémiques qui combinent la matérialité des besoins et les capacités (individuelles et collectives) des individus à les satisfaire. Si l'articulation des notions de capacités et de soutenabilité n'est pas nouvelle (voir par exemple Ballet et *al.* 2011), l'ancrage de cette articulation au sein d'outils de modélisation prospective reste un défi à relever pour la recherche contemporaine.

Enfin, il a été question d'encourager de plus amples travaux sur le lien entre bien-être et usages du temps – un projet qui n'est pas sans rappeler certains textes d'Ignacy Sachs (1980, voir aussi Pottier, 2023) –, la quantité de temps disponible en complément de la satisfaction des besoins (essentiels) pouvant être considérée comme un proxy d'une certaine forme de bien-être.

Conclusion

Penser l'articulation environnement-développement demeure un impératif de premier ordre au XXI^e siècle. Les périls écologiques sont chaque jour plus nombreux et l'aspiration au développement reste prégnante dans de nombreux pays, en particulier du Sud global.

Le colloque organisé par le CIREC les 30 et 31 mars 2023 a mis en exergue la nécessité de prêter attention aux contingences locales, à l'échelle de l'éco-région plus que de découpages administratifs parfois peu pertinents d'un point de vue socio-écosystémique. Il a souligné le besoin de coopération Nord-Sud, ou encore les atouts de la recherche participative.

Sur ces sujets, l'écodéveloppement promu par Ignacy Sachs dans les années 1970 semble, en partie, conserver une actualité. À l'époque déjà, il était question de l'adaptation des outils théoriques aux contextes d'étude. L'attention aux pays du Tiers-monde était forte et l'idée de développement endogène appelait à l'engagement des acteurs dans l'élaboration des trajectoires à suivre. À l'heure où la notion de développement durable

semble éculée – ce que la plupart des intervenant(e)s au colloque ont reconnu –, en raison de son caractère trop consensuel, des récupérations dont elle a fait l'objet, et de son échec à transformer profondément les styles de développement en vigueur depuis trente ans (Godard, 2005, Pestre, 2011, Chiapello *et al.*, 2020), l'écodéveloppement paraît, lui, plus en phase avec certaines attentes contemporaines où *bottom-up*, hétérogénéité des situations, et remises en question des modes de vie, voire plus, s'installent dans le débat public⁴.

Cinquante ans après, il serait néanmoins hardi de dire que l'écodéveloppement n'a pas pris une ride – sans revenir d'ailleurs sur les raisons qui ont fait qu'il n'est pas parvenu à s'imposer pleinement dans les années 1970 et 1980. Aux blocs soviétique et capitaliste, et au Tiers-monde, s'est substitué un monde davantage fragmenté, avec un Sud global qui n'a d'homogène que le nom. Entre les pays les moins avancés, les grands émergents et certaines puissances de jadis sur le déclin, les intérêts nationaux sont extrêmement divers, et la remise en cause des institutions de la gouvernance internationale est forte, appelant les catégorisations traditionnelles de l'écodéveloppement (pays du Sud, pays du Nord, multilatéralisme) à un *aggiornamento*.

La grille centrale d'analyse mobilisée à l'époque, autour du triangle consommation-technique-localisation, s'avère également moins à même de rendre compte des intrications complexes entre comportements, systèmes sociotechniques, et aménagement du territoire. On le sait désormais, les comportements de consommation ont partie liée avec un certain nombre d'infrastructures (matérielles et immatérielles). Consommations, techniques et localisations se déterminent les unes les autres. Les outils heuristiques de l'écodéveloppement sont donc appelés à être mis à jour pour tenir compte de ces interdépendances, et intégrer également de nouveaux éléments, par exemple le numérique, qui pèsent dans les trajectoires des sociétés du XXI^e siècle. La notion même de développement endogène mérite à partir de là d'être augmentée, pour aller encore plus loin qu'aux origines sur la finalité du développement sous-jacent à ces trajectoires.

Parmi les priorités ressorties du colloque, notons que la sobriété, certes déjà présente en filigrane dans les années 1970, semble aujourd'hui au cœur des réflexions, à la fois pour réduire l'empreinte écologique des pays du Nord global et pour imaginer des

⁴ Sachs allait parfois loin en critiquant certains modes de régulation par le marché au sein du système capitaliste. Le colloque n'a pas ouvert cette question de front ; nous l'avons donc laissée en marge, même si elle a légitimité à être discutée dans le cadre de l'écodéveloppement.

trajectoires de développement pour les pays du Sud global qui ne soient pas prédatrices de ressources.

Enfin, si l'on devait retenir un appel lancé au cours du colloque, ce serait probablement celui portant sur la production d'observations et de données. Dans les années 1970 et 1980, notamment au CIRED, la collecte de données occupait déjà les esprits, mais le plus souvent à travers le recensement d'études de cas plutôt qualitatives. Aujourd'hui, il doit être possible d'aller plus loin, en combinant données qualitatives et quantitatives. Cela semble d'autant plus impératif que la mise en œuvre des politiques de transition requiert une connaissance fine des territoires – Jim Skea l'a rappelé avec force lors de son intervention conclusive.

En définitive, poursuivre l'aventure initiée par Ignacy Sachs dans les années 1970 s'avère à la fois possible et prometteur, à condition d'adapter les outils disponibles aux réalités du XXI^e siècle. Le colloque organisé par le CIRED a permis d'esquisser des premières pistes en ce sens, qu'il conviendra de consolider à l'avenir par une communauté de recherche interdisciplinaire la plus large possible.

Remerciements

Les auteurs remercient l'ensemble des participantes et participants au colloque anniversaire du CIRED, en particulier les responsables de sessions ainsi que celles et ceux qui, par leurs prises de notes, ont permis la construction de cette restitution. Merci à Franck Lecocq, Thierry Brunelle, Louis-Gaëtan Giraudet et Antonin Pottier pour leurs relectures attentives d'une version préliminaire de ce manuscrit. Merci enfin aux relecteurs de *Natures Sciences Sociétés* pour leur aide précieuse dans la finalisation du texte.

Bibliographie

Ballet, J., Bazin, D., Dubois, J.-L., Mahieu, F.-R., 2011. A Note on Sustainability Economics and the Capability Approach, *Ecological Economics*, 70, 1831–1834.

Berr, E., 2013. L'écodéveloppement comme fondement d'une économie politique du développement soutenable, *Revue francophone du développement durable*, 2, 8–20.

Brundtland, G. H., 1987. *Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement*, Nations Unies.

Cassen, C., Missemmer, A., 2020. La structuration de l'économie de l'environnement et du développement en France : le cas du CIRED (1968-1986), *Æconomia - History | Methodology | Philosophy*, 10, 1, 27–55. doi: 10.4000/oeconomia.7801.

Chiapello, È., Missemmer, A., Pottier, A. (Eds.), 2020. *Faire l'économie de l'environnement*, Paris, Presses des Mines.

Dooley, K., Holz, C., Kartha, S., Klinsky, S., Roberts, J. T., Shue, H., Winkler, H., Athanasiou, T., Caney, S., Cripps, E., Dubash, N. K., Hall, G., Harris, P. G., Lahn, B., Moellendorf, D., Müller, B., Sagar, A., Singer, P., 2021. Ethical Choices Behind Quantifications of Fair Contributions Under the Paris Agreement, *Nature Climate Change*, 11, 4, 300–305. doi: 10.1038/s41558-021-01015-8.

Figuière, C., Metereau, R., 2021. Écodéveloppement et socio-économie écologique : congruences et complémentarités, *Cahiers d'économie politique*, 79, 1, 153–190.

Godard, O., 2005. Le développement durable, une chimère, une mystification ?, *Mouvements*, 41, 14–21.

Hourcade, J.-C., Dasgupta, D., Gherzi, F., 2021. Accelerating the Speed and Scale of Climate Finance in the Post-Pandemic Context, *Climate Policy*, 21, 10, 1383–1397. doi: 10.1080/14693062.2021.1977599.

Illich, I., 1973. *La Convivialité*, Paris, Seuil.

Jackson, T., 2009. *Prosperity without Growth. Economics for a Finite Planet*, Oxon & New York, Earthscan from Routledge.

Killingsworth, M. A., 2021. Experienced Well-Being Rises with Income, Even Above \$75,000 Per Year, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 118, 4, e2016976118. doi: 10.1073/pnas.2016976118.

Koretsky, Z., Stegmaier, P., Turnheim, B., Van Lente, H. (Eds.), 2022. *Technologies in Decline: Socio-Technical Approaches to Discontinuation and Destabilisation*, London, Routledge.

Labussière, O., Nadaï, A., 2020. Les temporalités entremêlées des processus de transition énergétique: Une enquête pragmatiste sur nos « contemporanéités bas carbone », *Socio-Anthropologie*, 42, 93–106. doi: 10.4000/socio-anthropologie.7466.

McLaren, D., Markusson, N., 2020. The Co-Evolution of Technological Promises, Modelling,

Policies and Climate Change Targets, *Nature Climate Change*, 10, 5, 392–397. doi: 10.1038/s41558-020-0740-1.

Meadows, D. H., Meadows, D. L., Randers, J., Behrens III, W. W., 1972. *The Limits to Growth, A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*, London, Potomac Associates.

Pestre, D., 2011. Développement durable : anatomie d'une notion, *Natures Sciences Sociétés*, 19, 31–39.

Pottier, A. (Ed.), 2023. *Concilier économie et écologie: les textes fondateurs du Centre international de recherche sur l'environnement et le développement*, Paris, Presses des Ponts.

Raworth, K., 2017. *Doughnut Economics. Seven Ways to Think Like a 21st-Century Economist*, White River Junction, Chelsea Green Publishing.

Sachs, I., 1974. Environnement et styles de développement, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 3, 553–570.

Sachs, I., 1980. *Stratégies de l'écodéveloppement*, Paris, Éditions Économie et Humanisme.

Sen, A., 2010. *L'Idée de justice*, Paris, Champs Flammarion.

Vivien, F.-D., 2003. Jalons pour une histoire de la notion de développement durable, *Mondes en développement*, 121, 1–21. doi: 10.3917/med.121.0001.